

Voulez-vous continuer à être manipulés ou souhaitez-vous soutenir ceux qui défendent l'intérêt de la collectivité et votre pouvoir d'achat ?

Vous pouvez soutenir notre action en adhérant à l'association et en encourageant vos connaissances à nous rejoindre. **Vigi-Eole** est adhérente à la Fédération Environnement Durable (regroupement de 830 associations) et affiliée à l'EPAW, plateforme européenne qui compte 589 organisations dans 24 pays européens.

Vigi-Eole 4 Le Grand Chemin 33860 Reignac vigi-eole.fr vigi-eole@yahoo.fr

PROGRES OU USURPATION ?

- Suppression du dispositif des Z.DE. et de l'obligation des cinq mâts minimum (fin de l'encadrement juridique des Zones de Développement Eolien et de la maîtrise des implantations),
- Schéma Régional Eolien Aquitain approuvé par arrêté préfectoral du 28/09/12: 1655 communes listées « favorables à l'éolien »; très certainement la vôtre !
- Perte du pouvoir de décision des élus locaux.

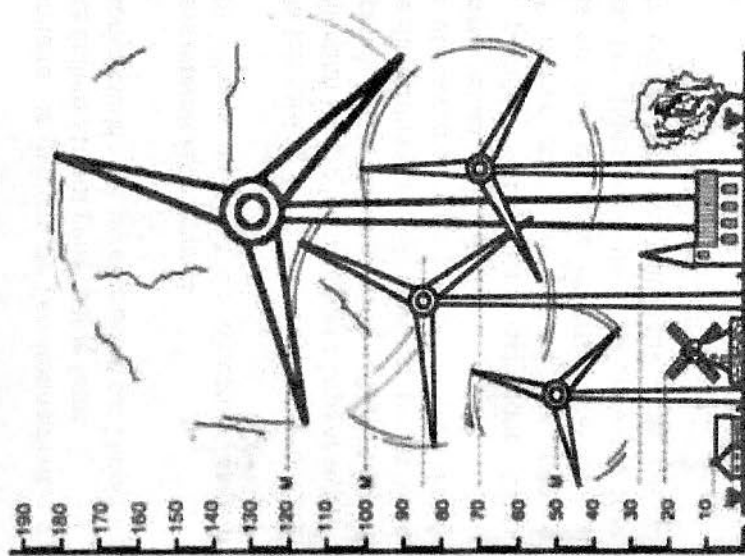


IMPLANTATIONS MASSIVES D'EOLIENNES INDUSTRIELLES PRES DE CHEZ VOUS

(Mitige de vos paysages)

Extraits de presse
concernant :

- ✓ Impact et santé,
- ✓ Coût et production,
- ✓ Acceptation et politique,
- ✓ Programmation et participation.



Savoir utiliser l'expérience des autres est une grande sagesse

Australie :

- L'augmentation des gaz à effets de serre ne coïncide pas avec la stagnation des températures enregistrées ces quinze dernières années : ne serait-ce pas un **dérèglement climatique** plutôt qu'un réchauffement climatique ?
- Les infrasons ont de **graves effets sur la santé** jusqu'à 10 km et davantage.

Union Européenne : Rendements limités et incapacité à produire au moment des besoins, les ENR nécessitent l'implantation de nouvelles centrales thermiques au charbon. Bilan : **20 000 décès et 42,8 milliards d'euros de dépenses de santé par an** ; augmentation importante de la pollution (rejet de CO2 et de fines poussières de métaux empoisonnées (cf. rapport Greenpeace).

Allemagne : Le coût des énergies renouvelables : un **cauchemar financier** pour les consommateurs (18 000 €/an/foyer en 2012, 27 000 € en 2015 – Cf. Contrepoints).

Danemark : Scandale sanitaire : le ministre de l'environnement **a avoué** que des riverains de parcs éoliens étaient gênés par **le bruit**.

Pologne : Le président Komorowski veut un **moratoire** sur l'implantation des parcs éoliens.

Hollande : Le nord du pays **interdit les éoliennes**.

USA : 1257 villes et 20 villages de l'état du Wisconsin **exigent un moratoire éolien**.

Italie : La lutte anti-mafia fait saisir 1,3 milliards d'actifs au roi italien de l'éolien (secteur de prédilection **pour le blanchiment d'argent sale**).

Espagne : La **majorité pro-écologie a été renversée** (2012). Le nouveau gouvernement met une fin brutale à tout nouveau projet éolien et solaire : nouvelles taxes et suppression de primes : la crise de l'éolien pousse **Alston à fermer deux usines**.

Mexique : L'assemblée populaire du peuple Juchitèque tient une barricade depuis le 25 février 2013. Elle résiste aux menaces et interventions d'hommes en civil cagoulés et armés qui veulent les **expulser de leurs terres**. Les élites politiques mexicaines se font des fortunes colossales aux côtés de leurs nouveaux amis des filiales

« énergies durables » (dont EDF ENR) venus implanter, par centaines, des « ventilateurs géants ».

Canada : Huntington : aucune éolienne ne pourra se dresser à moins de **deux kilomètres** d'une habitation et à un kilomètre d'une route dans la MRC du Haut Saint Laurent.

Royaume-Uni : Folie collective ou **corruption du système**. Les campagnes électorales financées, par les lobbies éoliens.

Belgique : **Les promoteurs veulent votre épargne dans les éoliennes** : les banques transfèrent ainsi aux pigeons des « coopératives éoliennes » les risques croissants de dettes.

France :

- Des **records d'inefficacité** : des productions jusqu'à 0,5 % des puissances installées (imaginez un tracteur de 200 Chevaux qui ne développe qu'un Cheval),
- Taxe sur l'électricité : **l'état doit rembourser** 5 milliards à EDF (déficit de la CSPE au 31/12/12). Vos factures d'électricité devraient **doubler** d'ici 2016 (et non augmenter de 30 à 50 % comme annoncé).
- **Une dictature verte** impose les objectifs du syndicat des énergies renouvelables (promoteurs). Le SIRASCO a rendu un rapport au Premier Ministre révélant **l'implication de la Mafia** dans les projets éoliens (octobre 2012).

- Des maires **lésés et furieux** : les recettes escomptées suite à l'installation d'éoliennes sur leur commune, divisées par trois.

CDC de l'Estuaire : Plan Local d'Urbanisme (PLU) : éolien « Ce n'est pas le sujet » (dixit élus). Pourtant, **le projet est maintenu à Reignac** (70 MW, soit 28 machines de 2,5 MW). Il s'agit de machines de 180 mètres de hauteur à 500 mètres des habitations, voire moins. La couleur de vos tuiles ou la hauteur de votre clôture auront un **impact sur le paysage** ... mais pas ces machines industrielles !

A savoir avant toute signature de promesse de bail : le propriétaire d'un terrain sur lequel a été exploitée une ICPE est responsable, in fine, de l'élimination des déchets (ex : démantèlement d'une éolienne industrielle) – Décision du Conseil d'Etat- De plus, si le propriétaire (ou la SCI) n'est pas solvable, les frais pourraient revenir à la commune ou à la C.D.C. En outre, le propriétaire s'expose à de nombreuses plaintes pour trouble du voisinage.